

2024-6576
2025-05-01

CITOWETT^{MD} Plus

Adjuvant adhérent non ionique de pulvérisation pour améliorer la suppression des mauvaises herbes traitées avec les produits suivants:

ALLY	MUSTER
ATRAZINE	PYRAMIN FL
BASAGRAN	REFINE EXTRA
TELAR	PINNACLE

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

GARANTIE: Octylphenoxyethoxy éthanol 50%

N^o D'ENREGISTREMENT: 12766

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



ATTENTION

INFLAMMABLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI.

BASF Agricultural Solutions Canada Inc.
510 - 28 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, Alberta T2C 5P9
1-877-371-2273

DuPont Canada Inc.
C.P. 2300 Streetsville,
Mississauga, ON L5M 2J4
1-800-667-3925

CITOWETT^{MD} PLUS est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Agricultural Solutions Canada Inc.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'adjuvant adhérent de pulvérisation **CITOWETT PLUS** est un produit non ionique soluble dans l'eau et a pour but de rehausser l'efficacité des produits chimiques agricoles. Dans certaines conditions, il est recommandé d'utiliser **CITOWETT PLUS** avec le BASAGRAN. Il est également recommandé de l'utiliser avec les produits suivants: ALLY, ATRAZINE, TELAR, MUSTER, PYRAMIN FL, PINNACLE, et REFINE EXTRA.

VOICI COMMENT CITOWETT PLUS FONCTIONNE

Le **CITOWETT PLUS** réduit la tension superficielle de la pulvérisation et augmente l'adhérence des produits de protection sur la surface de la feuille, l'empêchant ainsi de dégoutter. Lorsque le **CITOWETT PLUS** est ajouté au mélange de pulvérisation, la perméabilité du feuillage est hautement améliorée sur la surface des feuilles ou bourgeons "cirés" ou "poilus". Les propriétés d'adhérence du **CITOWETT PLUS** favorisent un plus long effet de pulvérisation. L'usage de **CITOWETT PLUS** améliore l'absorption des herbicides en postlevée. Avec le **CITOWETT PLUS**, les plantes poussiéreuses reçoivent un meilleur recouvrement et l'herbicide atteint aussi les dépressions sur la surface de la feuille et y adhère.

COMPATIBILITÉ

Le **CITOWETT PLUS** est entièrement compatible avec les produits ALLY, ATRAZINE, BASAGRAN, TELAR, MUSTER, PYRAMIN FL, PINNACLE et REFINE EXTRA. Le **CITOWETT PLUS** est efficace aussi bien dans l'eau dure que dans l'eau douce.

COMMENT MÉLANGER LE CITOWETT PLUS

1. Remplir la moitié du réservoir du pulvérisateur avec de l'eau et ajouter l'herbicide requis pendant que l'agitateur est en marche ou que l'agitation de dérivation fonctionne.
2. Ajouter les autres produits du réservoir dans l'ordre suivant:
 - (a) Sachets solubles dans l'eau - s'assurer que les sachets solubles dans l'eau sont complètement dissous avant d'ajouter le produit suivant au réservoir.
 - (b) Granulés mouillables - s'assurer que l'herbicide est complètement en suspension avant d'ajouter le produit suivant au réservoir.
 - (c) Concentrés émulsifiables.
3. Compléter le remplissage du réservoir avec de l'eau et finalement ajouter le **CITOWETT PLUS** en agitant constamment. Si vous utilisez un agent de contrôle de dérive ou un agent antimousse, ajoutez-le en dernier lieu.
4. Pour remplissage successif, vider le réservoir à 10% ou moins de sa capacité. Suivre les instructions sur les étiquettes des produits spécifiques pour des remplissages successifs.

IMPORTANT

Suivre attentivement les directives sur l'étiquette en ce qui concerne la récolte des cultures traitées, les doses et les directives sur le mélange de **CITOWETT PLUS** avec: **ALLY**, **ATRAZINE**, **BASAGRAN**, **TELAR**, **MUSTER**, **PYRAMIN FL**, **PINNACLE** et **REFINE EXTRA**. Ne pas réduire les doses d'aucun des produits ci-dessus.

DOSES

Il est recommandé de mélanger le **CITOWETT PLUS** aux doses définies ci-dessous avec les produits suivants:

BASAGRAN, PYRAMIN FL, ATRAZINE

Eau dure: utiliser 250 mL de **CITOWETT PLUS** par 100 L de solution de pulvérisation (i.e. 2,5 L/1000 L de solution de pulvérisation). Eau douce: le taux de **CITOWETT PLUS** peut être réduit à 125 mL/100 L (1,25 L/1000 L de solution de pulvérisation).

PINNACLE, TELAR

Ajouter 100 mL de **CITOWETT PLUS** par 100 L de solution de pulvérisation (i.e. 1,0 L/1000 de solution de pulvérisation).

ALLY, MUSTER, REFINE EXTRA

Ajouter le **CITOWETT PLUS** en dernier lieu à la dose de 200 mL par 100 litres de volume de pulvérisation (i.e. 2,0 L/1000 de solution de pulvérisation). Il sera peut-être nécessaire d'ajouter des agents antimousses.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Ne pas avaler.
3. Éviter l'inhalation des vapeurs, de la poussière ou de la bruine de pulvérisation de même que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
4. Bien se laver après la manipulation du produit, avant de manger, de boire ou de fumer.
5. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de les réutiliser.
6. Ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau et les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des restes.
7. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage.

8. **ATTENTION:** Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour la paissance ou le foin; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour supporter tel usage.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

1. Conserver dans le contenant original fermé hermétiquement.
2. Ne pas expédier avec ou entreposer près de la nourriture, du fourrage, des semences et des engrais.
3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comprenant pas de drain de vidange au sol.
4. Les herbicides doivent être transportés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires pour éviter la contamination.
5. **CITOWETT PLUS** peut être entreposé pour un minimum de deux ans à n'importe quelle température sans perte d'efficacité.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

BASAGRAN^{MD} et PYRAMIN^{MD} FL sont des marques déposées de BASF SE, tous utilisés sous licence par BASF Agricultural Solutions Canada Inc.

^{MD}Tous les autres produits énumérés sont sous des marques déposées selon leurs compagnies respectives.

CITOWETT^{MD} Plus

Adjuvant adhérent non ionique de pulvérisation pour améliorer la suppression des mauvaises herbes traitées avec les produits suivants:

ALLY	MUSTER
ATRAZINE	PYRAMIN FL
BASAGRAN	REFINE EXTRA
TELAR	PINNACLE

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

GARANTIE: Octylphenoxyethoxy éthanol 50%

N^o D'ENREGISTREMENT: 12766

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



ATTENTION

INFLAMMABLE

**Liquides Inflammables,
N.S.A. (contient de l'isopropanol)
UN 1993 CLASS 3.0 PG III**

CONTENU NET : 3,64 L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI.

BASF Agricultural Solutions Canada Inc.
510 - 28 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, Alberta T2C 5P9 1-877-371-2273

Distribué par DuPont Canada Inc.
DuPont Canada Inc.
C.P. 2300 Streetsville,
Mississauga, ON L5M 2J4
1-800-667-3925

CITOWETT^{MD} PLUS est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Agricultural Solutions Canada Inc.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Ne pas avaler.
3. Éviter l'inhalation des vapeurs, de la poussière ou de la bruine de pulvérisation de même que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
4. Bien se laver après la manipulation du produit, avant de manger, de boire ou de fumer.
5. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de les réutiliser.
6. Ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau et les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des restes.
7. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage.
8. **ATTENTION:** Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour la paissance ou le foin; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour supporter tel usage.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

1. Conserver dans le contenant original fermé hermétiquement.
2. Ne pas expédier avec ou entreposer près de la nourriture, du fourrage, des semences et des engrais.
3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comprenant pas de drain de vidange au sol.
4. Les herbicides doivent être transportés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires pour éviter la contamination.
5. **CITOWETT PLUS** peut être entreposé pour un minimum de deux ans à n'importe quelle température sans perte d'efficacité.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.